

SOMMAIRE

Revue du Développement Régional

N°4 Deuxième semestre 2013

Visa légal N° 3142

Éditée par le
Commissariat Général
au Développement Régional

Responsable
Najoua Bel Haj

Coordination générale
Mohamed Jédidi

Rédaction
Habib Skandrani
Mahmoud Abdelmoula

Correspondance
25 Bis, rue Asdrubal
Lafayette - Tunis 1002
Tél : 71 799 200 - 71 799 454
Fax : 71 787 234

cgdr@mdci.gov.tn - www.cgdr.nat.tn

Les contributions publiées expriment
l'opinion de leurs auteurs. La « **Revue du
Développement Régional** » n'entend en
donner ni approbation ni improbation.

Conception et impression
Imprimerie Tunis-Carthage

Editorial

ACTIVITÉS & PRATIQUES

- « PDI » : Lancement de 36 nouveaux projets... P. 4
- Le C.G.D.R au Forum international d'ANIMA P. 5
- Gouvernorat de Bizerte : Jeunes et « métiers verts » P. 5
- Partenariat C.G.D.R – ESCT : Les « Territoires » ... P. 6
- Vers un partenariat C.G.D.R – IFEDA P. 7
- Capitalisation professionnelle au C.G.D.R : P. 8

Un premier bilan...

INTERNATIONAL, COOPERATION ET CONJONCTURE

- Le C.G.D.R au « Forum d'agences Euro-
Méditerranéennes de Développement Territorial » P. 10
- Le C.G.D.R, partenaire dans trois projets « CBC »... P. 12
- Bond de 8.1 % de l'investissement privé agricole dans
une économie en récession P. 14
- Décentralisation et développement régional en Tunisie P. 16

RÉFLEXION

- Langages, Objets, Territoires et Hospitalités : une
coopération pluridisciplinaire au service des territoires P. 18
- Aspects du développement local en Tunisie P. 21
- Un programme d'appui à l'emploi des jeunes P. 24

Vient de paraître

- « Le littoral et le désert tunisiens. Développement
humain et disparités régionales en Tunisie » P. 26

DIRECTIONS

DU DEVELOPPEMENT REGIONAL

TUNIS

Siège du gouvernorat de Tunis
Tel/Fax : 71241496

ARIANA

Siège du gouvernorat de L'Ariana
Tel/Fax : 71714000/71708164

BEN AROUS

Siège du gouvernorat de Ben Arous
Tel/Fax : 71388816

LA MANOUBA

8 Rue Taoufik El Hakim La Manouba
Tel/Fax : 70615858

NABEUL

Siège du gouvernorat de Nabeul
Tel/Fax : 72232969

BIZERTE

Siège du gouvernorat de Bizerte
Tel/Fax : 72421100

ZAGHOUAN

Cité administrative, 1100 Zaghuan
Tel/Fax : 72676907

SOUSSE

Siège du gouvernorat de Sousse
Tel/Fax : 73232399

MONASTIR

Borj Khefacha, 3ème ét. , Rue de La Republique 5000 , Monastir
Tel/Fax : 73907311

MAHDIA

Rue Ibn El Haythem Imm. Hédi Nagga 5100 - Mahdia
Tel/Fax : 73681445

SFAX

Siège du gouvernorat de Sfax
Tel/Fax : 74402905

Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

*Avec cette édition, la quatrième, la jeune « **Revue du Développement Régional** » boucle sa deuxième année comme média institutionnel entre deux milieux insuffisamment communiquant entre-eux. La communauté des praticiens de l'appui au développement en régions, d'une part, et des parties-prenantes du processus global du développement de nos territoires de plus en plus demandeurs d'interactivité avec les opérateurs du service public, d'autre part.*

Son contenu évolue. Outre des problématiques « classiques », des paradigmes novateurs et de bonnes pratiques d'action publique territoriale y sont abordés. Des contributions, universitaires et professionnelles, à ce numéro le confirment.

Aussi, sa visibilité se consolide. En Tunisie et à l'international. En témoigne, des appréciations accueillantes livrées par des partenaires, nationaux et étrangers ainsi qu'une diffusion géographique amplifiée...

Résultat : le C.G.D.R et son action sont davantage visibles auprès d'acteurs et de parties-prenantes de la coopération internationale décentralisée.

Notre institution se trouve sollicitée pour partenariats, en Tunisie, et à l'échelle du Bassin Méditerranée. Elle vient d'être retenue comme partenaire dans trois projets de coopération internationale décentralisée financés par l'UE à l'échelle du Bassin de la Méditerranée : le Programme « CBC »¹. Trois processus de capitalisation et de partage de bonnes pratiques avec des partenaires méditerranéens seront lancés en 2014. Des opportunités de renforcement significatif des capacités en seront générées pour nos cadres. Comme quoi, la persévérance paye !

Par ailleurs, un nouveau plan de la formation vient d'être lancé et une intense activité formative y est prévue. La pratique de capitalisation en intra des connaissances gagne, également, en intensité et en consistance paradigmatique. Elle fait même l'objet d'intérêt de la part de partenaires, actuels et en perspective. C'est ainsi qu'elle constituera un outil de contribution du C.G.D.R au partage et à la sensibilisation des ses professionnels et autres acteurs en régions au processus national envisagé de mise en place d'un dispositif de décentralisation prévu par la nouvelle Constitution.

Enfin, l'action publique de développement en cette année 2013 fut particulièrement féconde de résultats prometteurs aux régions tunisiennes, notamment celles situées à l'ouest du pays. La mise en œuvre du deuxième lot de projets inscrits au « Programme de Développement Intégré » y vient d'être lancée. Trente-six localités supplémentaires en bénéficient.

Bonne lecture. Joyeuse année 2014 !

La Rédaction

1 CEFAD, INS...

2 DATAR (France), IAP (Koweït City), BAD (Tunis)...

3 Se référer à « *Le C.G.D.R, partenaire dans trois projets « CBC »...* », p. 12

« Programme de Développement Intégré » : Lancement de 36 nouveaux projets...

Sept gouvernorats de l'ouest (Le Kef, Siliana, Kasserine et Sidi Bouzid) de du sud tunisiens (Gafsa, Kébili et Tataouine) vont bénéficier du second lot du « Programme de Développement Intégré » (PDI).

Lors d'une cérémonie officielle à laquelle ont pris part le Ministre du Développement et de la Coopération Internationale, le Secrétaire d'Etat ainsi que le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Intérieur chargé des affaires régionales et des collectivités locales, les contrat-programmes de 36 nouveaux projets (203,2 MDT) ont été signés (28 novembre 2013).

Environ 2400 initiatives individuelles productives génératrices de plus de 9 milles emplois sont prévus grâce à la mise en œuvre des ces projets de développement local. Dans l'ensemble, 26 périmètres irrigués (1300 Ha dont 500 Ha d'appoint), 8 espaces, d'activités artisanales, de commercialisation et économiques, 14 locaux industriels, 9 souks et 9 centres de collecte de produits

agricoles seront aménagés.

Aussi, les populations concernées bénéficieront de la consolidation de l'infrastructure routière, grâce à l'aménagement de routes et de pistes rurales (275 Km) et la réhabilitation urbaine (13 quartiers), outre la desserte en eau potable (1700 familles) et le l'amélioration des services publics de santé de base (17 dispensaires).

Les délégations ciblées sont : Lâroussa, Le K'rib, Siliana-Sud, Bouarada, Gâafour, Makthar, Dahmani, La Jérissa, Neber, Le Sers, Tajerouine, El K'sour, Majel Bel Abbès, Hassi F'rid, Fériana, S'beïtla, S'biba, Jedéliène, Laâyouna, Bir El H'fay, Souk Jéddid, Meknassy, Ouled Haffouz, Sidi Bouzid-Ouest, Regueb, Sidi Bouzid-Est, Jelma, Sebbalet Ouled Asker, Gafsa-Nord, S'ned, Belkhir, El G'sar, Sidi Aïch, Gafsa-Sud, Remada et El Faouar.

Les Gouverneurs ainsi que des représentants des Conseils Régionaux des gouvernorats concernés y ont, également, assisté.



Le C.G.D.R au Forum international d'ANIMA

Sur invitation de l'Agence de l'Oriental, agence marocaine de développement et d'Anima Investment Network, plateforme multi-pays de développement économique (Marseille, France) le C.G.D.R, représenté par la Directrice Générale, a pris part aux travaux du Forum international d'agences euro-Méditerranéennes de Promotion et de Développement Territorial » (Oujda – Maroc). Des pays riverains de la Méditerranée (France, Italie, Grèce, Espagne, Turquie, Algérie, Egypte, Jordanie...) ainsi que des institutions inter-gouvernementales (CNUCED, BIRD, ONUDI) y ont participé.

Des rencontres d'échanges de pratiques ainsi que des panels ont eu lieu autour d'arguments stratégiques et des recommandations relatives aux enjeux actuels et en perspective des affaires dans la région Euro-Méd.



Gouvernorat de Bizerte : Jeunes et « métiers verts »

Une journée d'étude a eu lieu à Bizerte (20/12/2013) autour du bilan et des perspectives des actions entreprises au Gouvernorat à titre de concrétisation de la convention-cadre C.G.D.R-P.N.U.D en Tunisie : « Programme de Génération d'Emplois pour les Jeunes en Tunisie ». Des

résultats et outils sont débattus par les participants aux travaux, acteurs techniques locaux et parties-prenantes. Une stratégie régionale de soutien à l'Emploi dans les « métiers verts » est prévue au terme du projet.



Le C.G.D.R au Salon de l'Entreprise de Sfax 2013

Désormais, le Salon de l'Entreprise organisé, chaque année, par le Centre d'Affaires et la CCI de Sfax devient un rendez-vous rituel de l'agenda du C.G.D.R. La dernière édition (20 - 21 novembre 2013) a enregistré la participation de nombreuses institutions publiques et d'affaires (UTICA, APII, APIA, ONA, ONTT, ANETI...)

Financement de l'Entreprise, Entrepreneuriat Vert et Franchise ont constitué ses arguments majeurs. A travers la diffusion de ses publications, dont la « Revue du Développement Régional », les publics assistant à cette manifestation ont pu réaliser la qualité de l'offre éditoriale du C.G.D.R.

Décentralisation en Tunisie : Le C.G.D.R accompagne le processus...

A la faveur d'une initiative de partenariat international MDCI-Forum des Fédérations (Canada), un processus de soutien à la mise en place de la décentralisation en Tunisie est lancé. Un noyau de professionnels du MDCI et des ODRs tunisiens, dont le C.G.D.R, vient de bénéficier d'une formation intensive (27/11/2013-03/12/2013) en vue de le doter de capacités pertinentes d'encadrements, central et régional, à l'animation du dispositif

de gouvernance publique décentralisée, envisagée par la Constitution tunisienne.

Une « communauté de pratique digitale » d'apprentissage interactif entre les membres de ce noyau est déjà lancée ; elle est destinée à s'amplifier à la faveur des actions de transferts prévues par cette initiative à l'adresse des cadres des ODRs en régions ainsi que d'autres acteurs locaux.



Partenariat C.G.D.R – ESCT : Les «Territoires» ...

La collaboration C.G.D.R – Ecole Supérieure de Commerce de Tunis se précise d'une année à l'autre. Le C.G.D.R a pris une part active au 2nd Symposium de la Recherche de l'Université de La Manouba (19-21 novembre 2013) consacré à la problématique du «Territoire» en Tunisie. Cette action collaborative contribue significativement à concrétiser un partenariat établi depuis 2012 et ce en vue de favoriser un partage d'expertises et de réflexions entre praticiens du développement et universitaires.

Outre des universitaires ayant abordé les aspects de l'approche économique et managériale des territoires, le C.G.D.R y a exposé une réflexion autour de « Territoire & Développement en Tunisie : parcours et perspectives d'articulation de deux paradigmes » tout en alimentant un riche débat, modéré par Dr Maher Gassab, directeur de l'ESCT, en échanges de réflexions avec les participants, universitaires et étudiants, très présents.



Vers un partenariat C.G.D.R – IFEDA

Moyennant une intervention autour de l'état de l'action des OSC en matière de promotion socio-économique en régions, le C.G.D.R vient de contribuer au dernier séminaire d'étude, organisé par IFEDA, et portant sur les organisations de la société civile (OSC) tunisiennes et leur rôle au processus du développement local.

Cette collaboration C.G.D.R-IFEDA est appelée à se consolider davantage à la faveur d'une Entente à établir entre les deux partenaires. Elle s'articulera autour d'études et

de conférences auxquelles des professionnels du développement territorial seront associés à leurs collègues actifs dans le domaine du renforcement des capacités des OSC.



La « GRD » en débat...

La Gestion Axée sur les Résultats de Développement et l'AfCoP comme bonne pratique ont fait l'objet d'une conférence interne assurée par un Expert de la Banque Africaine de Développement (Hachem Samer) auprès des praticiens du développement régional au C.G.D.R. L'opportunité d'une « CoP-GRD » en Tunisie ainsi que le rôle du C.G.D.R dans sa mise en place ont constitué l'argument d'un débat instructif avec les participants. Des représentants du MDCl y ont pris part et ce dans une perspective de



collaboration autour de la concrétisation de cette bonne pratique professionnelle.

FORMATION : Lancement du « POF » (2013-2015)

Le C.G.D.R lance un nouveau processus triennal de son activité de Formation. La mise en œuvre du « POF », Plan Opérationnel de la Formation (2013-2015), est initiée en réalisant deux activités formatives, interne et externe, bénéficiant à son service de documentation et archives et ce en vue d'accompagner la mise en place d'un système

performant de gestion du fonds documentaire et de ses prestations aux publics. Aussi, onze(11) cadres ont pu bénéficier d'actions de formation réalisées grâce, respectivement, à une initiative onusienne dédiée à l'impulsion des métiers « verts » au Gouvernorat de Bizerte et à un partenariat international MDCl-Forum des Fédérations (Canada).

Capitalisation professionnelle au C.G.D.R

Un premier bilan ...

Par Mahmoud Abdelmoula

D'une rencontre de transfert en intra à une autre, le processus de mise en œuvre d'une approche collaborative de la formation au C.G.D.R se consolide. Significativement. La perspective formative fondée sur la capitalisation professionnelle des acquis cognitifs et opératoires se précise, progressivement, auprès de son public : les praticiens du développement territorial.

En effet, l'intensité accrue des « Mercredi du partage », cette nouvelle pratique de mutualisation des connaissances et des acquis d'apprentissages, ainsi que la rigueur conférée à son contenu lui font gagner en visibilité. Incrémentalement. Des partenaires, universitaires et professionnels sont de plus en plus sensibilisés à son principe : le partage.

Au terme du second semestre 2013, ces rencontres organisées ont porté sur des thématiques chargées en contenu académique et en paradigmes novateurs ayant bénéficié de l'intérêt des participants. Outre les arguments partagés lors du premier semestre 2013, d'autres furent abordés alimentant un processus en phase d'amorçage. Ils s'articulaient autour de :

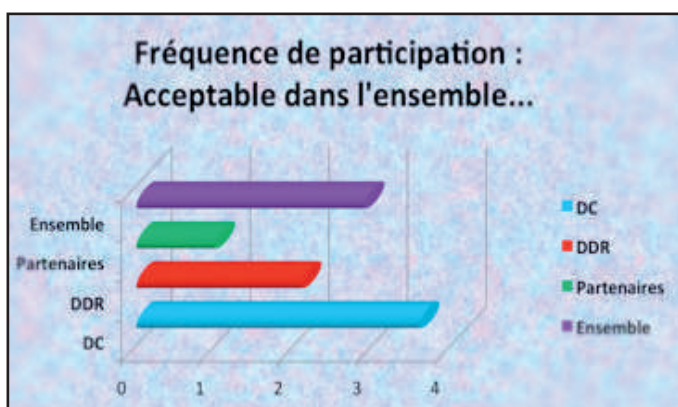
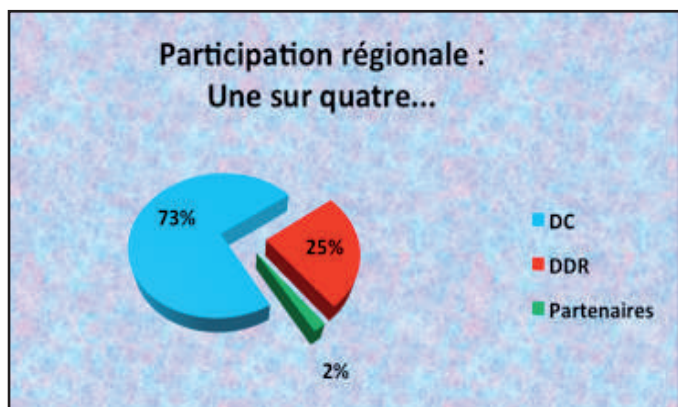
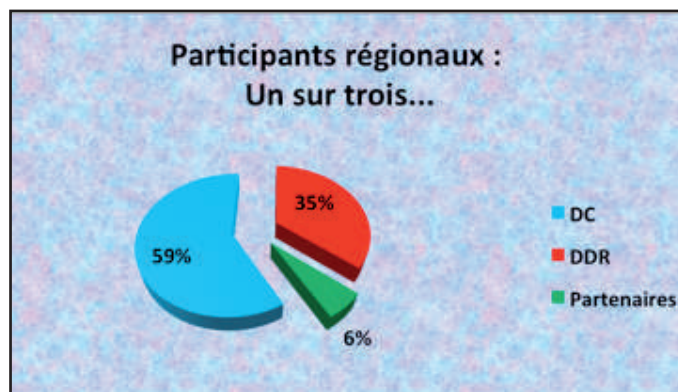
- Cycle et cadre logique de Projet,
- Evaluation des Investissements Publics,
- Econométrie spatiale,
- Gestion axée sur les Résultats de Développement.

Dans l'ensemble, le bilan statistique de cette première année de pratique de partage au C.G.D.R pourra être considéré comme satisfaisant : environ une rencontre par mois, 260 participations d'une centaine de cadres (Gr. 1 et Gr. 2) et ce selon une fréquence de trois participations par participant (Gr. 3).

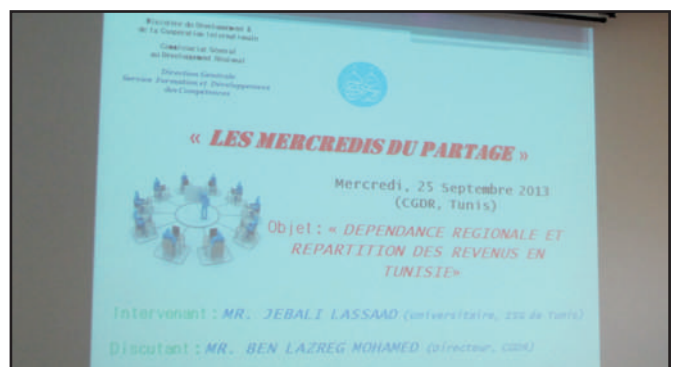
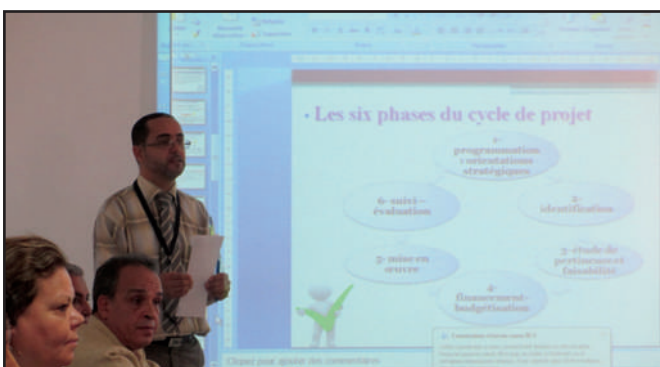
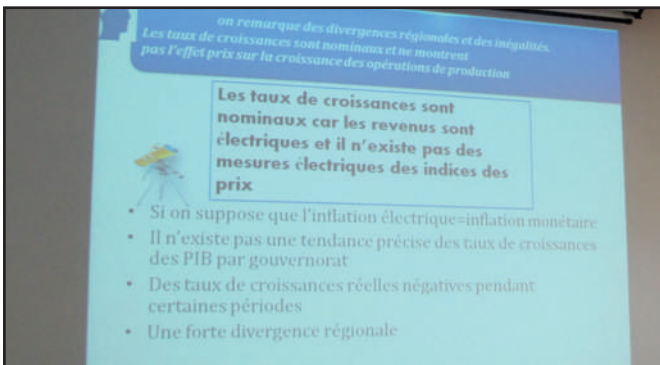
Toutefois, des lacunes sont relevées, notamment la participation des cadres régionaux en charge des projets de développement intégré.

Une programmation, plus intense, mieux fournie en contributions et en contenus cognitifs et opératoires est envisagée durant l'année 2014. Des aspects du processus de développement, insuffisamment intégrés dans la pratique professionnelle du C.G.D.R, seront abordés et ce moyennant une « capitalisation » pertinente de ses ressources relationnelles.

M.A



Le processus de capitalisation en photos...



Le C.G.D.R au « Forum d'agences Euro-Méditerranéennes de Développement Territorial »

Par **BEL HAJ Najoua**
Directrice Générale



Partenaire d'Anima Investment Network, plateforme méditerranéenne d'impulsion des affaires économiques (Marseille, France), l'Agence de L'Oriental, agence gouvernementale de développement au Royaume du Maroc, vient d'organiser, à Oujda (ouest du pays), le Forum International d'Agences Euro-Méditerranéennes de Promotion et de Développement Territorial »¹.

Il s'inscrit dans le cadre du 10ème anniversaire de l'Initiative Royale de Développement de l'Oriental lancée en 2003 par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI.

Outre la Tunisie, représentée par le Commissariat Général au Développement Régional et la FIPA, nombreux les pays riverains de la Méditerranée (France, Italie, Grèce, Espagne, Turquie, Algérie, Egypte, Jordanie...) y ont participé. Des agences publiques, nationales et régionales, de

promotion de l'investissement ainsi que par de hauts dirigeants d'affaires y ont animé les travaux ayant porté sur la promotion économique et sociale des territoires et le développement des investissements. Aussi, des institutions inter-gouvernementales (CNUCED, BIRD, ONUDI) y ont contribué.

L'Oriental, un pôle touristique et agro-industriel en devenir

Des rencontres d'échanges de pratiques ainsi que des panels riches en débats ont eu lieu autour d'arguments de réflexion stratégique relatifs aux enjeux actuels et en perspective en matière des affaires dans la région Euro-Méd. Le « Forum » fut une opportunité aux dirigeants d'affaires marocains de mettre en perspective le statut du Maroc comme plate-forme régionale, arabe et africaine, pour les échanges économiques.

La région « Orientale », frontalière à l'Algérie, y accomplit un rôle d'un double pôle, touristique et agro-industriel où des pratiques territoriales prometteuses de promotion économique sont entreprises, notamment l'Agropole et Technopole, et ce outre d'autres menées à l'échelle du reste des région du Royaume dont la Vallée du Bouereg, le MEDZ, le Grand

L'intervention du CGDR a porté sur le contenu de l'offre tunisienne en termes de méga-projets structurants de modernisation économique à entreprendre et/ou à financer en Tunisie.

1 20 – 23 novembre 2013

Casablanca et le Cactopole dans les Oasis du Sud...

L'accent y fut mis sur le « PPP », comme outil de financement approprié aux grands projets dans les pays des deux rives. Le rôle d'ANIMA y fut souligné comme plate-forme de réseautage d'affaires et de partenariat. De même, l'action et le soutien des institutions inter-gouvernementales (CNUCED, BIRD, ONUDI) y furent abordés.

Quatre thèmes majeurs abordés en panels internationaux ont structuré les travaux du Forum :

- Stratégies régionales pour la promotion des investissements
- Méga-projets
- Territorialisation des stratégies sectorielles et attractivité
- Apport des réseaux dans la prospection d'investissements



A la lumière des pratiques régionales d'attractivité menées par des pays participants, les intervenants ont insisté sur des arguments à la fois d'actualité et d'avenir relatifs à des aspects cruciaux communs aux politiques publiques d'attractivité d'affaires dans les pays de l'espace Euro-Méditerranéen.



L'intervention du CGDR a porté sur le contenu de l'offre tunisienne en termes de méga-projets structurants de modernisation économique à entreprendre et/ou à financer en Tunisie. Le « PPP », fut présenté comme une pratique appropriée aux besoins de notre pays en matière d'IDEs. Aussi, une opération de marketing territorial fut menée en faveur des régions tunisiennes, et ce outre les échanges tenus avec des dirigeants marocains, méditerranéens et européens.

Les recommandations livrées par les participants s'articulent autour :

- Des synergies entre agences publiques et acteurs d'affaires et de soutien aux initiatives partenariales,
- Du partage de bonnes pratiques d'appui aux investissements (réseautage, clusters...),
- Du rôle des diasporas et des réseaux dans la promotion des régions,
- De la capacité de manœuvre stratégique des régions, notamment celles ayant un statut de capitale économique,
- Des articulations entre les stratégies nationales et les ambitions régionales ainsi que du rôle des agences territoriales publiques dans sa mise en place.

N.B.H

Le C.G.D.R, partenaire dans trois projets « CBC »...



L'année 2013 annonce l'ouverture du C.G.D.R sur des partenariats avec des acteurs homologues des pays Méditerranée par le biais de la coopération internationale décentralisée par la grande porte : « Cross-Border Co-operation – CBC », ce programme communautaire de coopération transfrontalière entre des territoires de pays des deux rives, nord et sud, de la mer Méditerranée.

Il s'agit d'une initiative d'impulsion de la coopération transfrontalière inscrite à l'Instrument Européen de Voisinage et de Partenariat (IEVP) prévu par la nouvelle politique de voisinage de l'UE. Elle s'articule autour de deux programmes transfrontaliers constitutifs auxquels la Tunisie est éligible :

- Le Programme bilatéral « Tunisie-Italie »
- Le Programme multilatéral « Bassin de la Méditerranée »

Au terme de multiples initiatives menées depuis 2010, le C.G.D.R. est parvenu à faire aboutir trois candidatures à des partenariats avec des acteurs homologues et assimilés (régions....) de pays méditerranéens éligibles au bénéfice de cet instrument. Ils portent sur des pratiques d'intérêts mutuels prévues par les priorités et mesures assignées aux deux Programmes de coopération :

- Projet « EquiMeDev » (Programme « Tunisie-Italie »)
- Projets « Local-Sats » et « EGRE-JOB ». (Programme « Bassin Méditerranée »)

Par CHIBANI Samira

Partenaire dans leur formulation logique, le C.G.D.R l'est également dans leur mise en œuvre. La perspective de renforcement de capacité dans les « métiers » de soutien au développement local moyennant le partage de bonnes pratiques et la capitalisation de processus pertinents constitue leur dénominateur commun.

Ch.5

« EGRE-JOB »

Promotion du dialogue culturel et de la gouvernance locale. Appui à la mobilité, aux échanges, à la formation et à la professionnalisation des jeunes.

Régions concernées en Tunisie : Le Nord-Est et le Centre-Est

Partenaire : Région de La Toscane (Italie)

Objectifs :

- Contribuer à réduire l'écart entre l'offre et la demande d'emplois.
- Améliorer les possibilités d'emploi décent des jeunes et les potentialités d'emploi vert.
- Mise en place d'un processus Euro-Med d'incubation des compétences dans les filières « Green Job ».

Résultats attendus :

- Opportunités d'emplois «verts» dans les territoires concernés.
- Certification partagée des compétences de l'emploi vert.
- Augmentation de l'employabilité des jeunes et de l'entrepreneuriat «verts»
- Mise en place de politiques d'emploi à forte employabilité.

« Local-Sats »

Amélioration des processus de gouvernance locale moyennant l'échange de bonnes pratiques ainsi que la formation dans les technologies géo-spatiales.

Régions concernées en Tunisie :

Le Nord-Est et le Centre-Est

Partenaire : Larnaca District Development Agency (Chypre)

Objectifs :

- Promouvoir le développement local et durable des villes et des territoires autour du Bassin de la Méditerranée moyennant le partage de bonnes pratiques en gestion territoriale.
- Partage d'approches et modes d'interaction entre collectivités régionales et opérateurs techniques de développement durable et de technologies géo-spatiales.
- Amélioration des processus de gouvernance locale par la capitalisation des échanges et la formation.

Résultats attendus :

- Diffusion et capitalisation des bonnes pratiques et des processus du projet.
- Formation et renforcement des capacités.
- Gouvernance locale améliorée.
- Développement et partage d'un paradigme géo-spatial commun pour un service public local de qualité.



« EquiMeDev »

Développement de l'économie et du Tourisme dans les zones rurales à travers la valorisation du cheval.

Régions concernées en Tunisie : Gouvernorats de Tunis, de l'Ariana et de La Manouba.

Régions concernées en Sicile (Italie) : Provinces de Trapani et d'Agrigento.

Partenaire : Province Régionale de Trapani (Italie)

Objectifs :

- Contribuer au développement durable des territoires transfrontaliers de Tunisie et de la Sicile moyennant la valorisation des activités liées à l'élevage et à l'entretien du cheval tout en favorisant une offre de tourisme rural méditerranéen intégré.
- Développement de synergies entre filières économiques de l'élevage et de l'entretien du cheval moyennant le transfert de savoir-faire, de bonnes pratiques.
- Création de circuits touristiques équestres contribuant au développement rural.

Résultats attendus :

- Filières économiques liées à l'élevage et à l'entretien du cheval ainsi qu'au tourisme équestre en milieu rural (Sicile et Tunisie) valorisées.
- Partage de savoir-faire, de compétences professionnelles et de bonnes pratiques.
- Compétitivité améliorée des filières économiques liées à l'élevage et à l'entretien du cheval,
- Qualité améliorée des produits et valorisation économique des cultures locales.
- Zones rurales valorisées et offre touristique équestre intégrée (activités culturelles, identitaires, zootechniques, agricoles, artisanales...).

Bond de 8.1 % de l'investissement privé agricole dans une économie en récession

Par JEDIDI Mohamed

L'activité économique en Tunisie a connu un ralentissement évident. En témoignent les taux de croissance ¹ : 3.2 % en 2010, -1.9% en 2011, 3.6 % en 2012 et 3.6 % en 2013. Au cours de cette période les investissements privés agricoles ont enregistré les taux de croissance annuels suivants : 12.1 % en 2010, -8% en 2011, 16.5 % en 2012 et 17.7 % en 2013.

Evolution des investissements agricoles privés en M.D

Année	2009	2010	2011	2012	2013
Investissement	556.8	624.4	574.7	669.4	788.2 ⁽²⁾

Source : Budget économique du Ministère de l'Agriculture 2013.

Pour la période (2011-2013), le taux de croissance annuel moyen est de 8.1 %.

Devant ce constat, on est en mesure de se poser deux questions :

1. S'agit-il d'un début de processus de développement du secteur agricole avec des répercussions favorables sur l'économie nationale et les populations cible (amélioration de la production, des revenus, de l'emploi, participation au développement régional par une meilleure utilisation des ressources locales et le développement de filières économiques dans les régions...) ?
2. Est-ce le résultat d'un contexte économique difficile qui fait que les investisseurs se rabattent sur des valeurs dites « refuges » ?

En fait ce qui appuie cette deuxième alternative c'est qu'en période de crise, à moins d'avoir les nerfs d'un trader, il est préférable de s'orienter vers les placements sécurisés afin de garantir son capital.

A défaut de pouvoir réaliser des placements dans l'or ou l'immobilier, l'investissement agricole pourrait être un bon placement car les populations continuent de croître, les terrains, l'eau d'irrigation... sont limités et la tendance à la hausse de la consommation ne s'inverse généralement pas pendant une crise dans la mesure où les consommateurs se font toujours plus nombreux.

Pour étudier l'alternative suggérée par la question relative à un possible amorçage d'un processus de développement économique porteur de progrès nous examinons l'évolution des investissements agricoles catégories B et C durant la période (2010-2013) ainsi que leur répartition selon les activités.

L'option retenue pour étudier les investissements B et C est motivée par :

- L'importance du poids des investissements de type B et C dans l'investissement privé agricole total,
- La disponibilité de données récentes,
- La taille financière moyenne de l'opération de financement (114 mille dinars en 2012 et 130 en 2013).

Une évolution annuelle moyenne positive de 9.6 %

L'examen des données statistiques de l'APIA montre que les investissements agricoles des catégories B et C approuvés par l'Agence, ont enregistré des taux de croissance annuels de 5.9 %, 9,8 % et 13.3 % respectivement en 2011, 2012 et 2013.

Evolution des investissements agricoles approuvés (catégories B et C) en M.D

Année	2010	2011	2012	2013
Investissement	450.6	477.0	523.7	593.5 ⁽²⁾

Source : APIA, 2013

1- Budget économique 2014 MDCI.

2- Données non définitives.

Ces taux de croissance annuels nous ont permis de calculer le taux de croissance annuel moyen de la période (2011-2013) qui s'élève à 9.6 %.

Pour une meilleure valorisation des produits agricoles

La répartition par type d'activité, montre la prédominance des activités agricoles classiques (grandes cultures, cultures maraichères, arboriculture, production de semences et de plants, floriculture, cultures sous serres, production sylvo-pastorale, élevage y compris aviculture, cuniculture, apiculture...) qui accaparent plus de 64 % du total des investissements.

En revanche, beaucoup reste à faire en matière de promotion des investissements dans les activités de première transformation des produits agricoles et de la pêche et de leur conditionnement (conserves, semi-conserves, production des dérivés de produits agricoles...) qui traînent à la dernière place avec seulement 4 % du total des investissements.

Répartition relative des investissements agricoles (catégories B et C) approuvés (2010-2013) selon les activités

Activités	%
Agricoles	64.1
Pêche et aquaculture	19.3
Services liés à l'agriculture	12.5
Première transformation	4.1
Total	100.0

Source : APIA, 2013

Des difficultés récurrentes... investir dans la recherche

La dernière grogne des agricultures au mois de janvier 2014, suite à la révision à la hausse de taxes sur l'activité agricole, montre le marasme économique que vit une grande partie de la population rurale surtout avec le renchérissement des intrants, la faible productivité de la main d'œuvre et la dette des petits agriculteurs. Des défis relatifs à la raréfaction de nos ressources hydriques, au morcellement des terres agricoles (75 % des exploitations ont une taille inférieure à 10 Ha), au vieillissement de la population active agricole et sa faible productivité, au financement de l'activité agricole, à la recherche et à la performance du secteur demeurent posés.

Les pouvoirs publics tunisiens, en collaboration avec la profession, sont appelés à s'employer pour trouver des réponses durables aux défis que vit le secteur. Une attention particulière est à accorder à la recherche pour soutenir la compétitivité des exploitations agricoles et des entreprises agro-alimentaires tout en contribuant au développement durable du secteur.

M.J.



Décentralisation et développement régional en Tunisie

Par Nadia Gouta

La Tunisie s'est engagée résolument dans un processus de décentralisation. Les douze articles du projet de la Constitution (art. 128 - art. 139) consolident les principes de la décentralisation et de la bonne gouvernance. Il demeure entendu que la réussite de cette démarche et la réalisation des objectifs assignés aux différents volets de la décentralisation restent tributaires du renforcement des capacités des acteurs régionaux et locaux dans la valorisation des opportunités que recèlent leurs régions respectives.

De même, l'aboutissement de ce processus reste conditionné par la nécessité de mise en place d'un dispositif institutionnel et des instruments financiers ainsi que des compétences et ressources humaines à mêmes de garantir l'efficacité requise pour sa réussite.

C'est, justement, dans ce registre que s'inscrit la démarche de la décentralisation, et ce, pour différents motifs :

- La conviction profonde du rôle que peut assumer la région dans la conception, la mise en œuvre et le suivi et évaluation des politiques publiques et programmes de développement.
- La nécessité d'inscrire les stratégies de développement dans un cadre de partenariat et d'adhésion collective qui valorise la contribution de tous et favorise la mobilisation des potentialités locales, régionales et nationales.

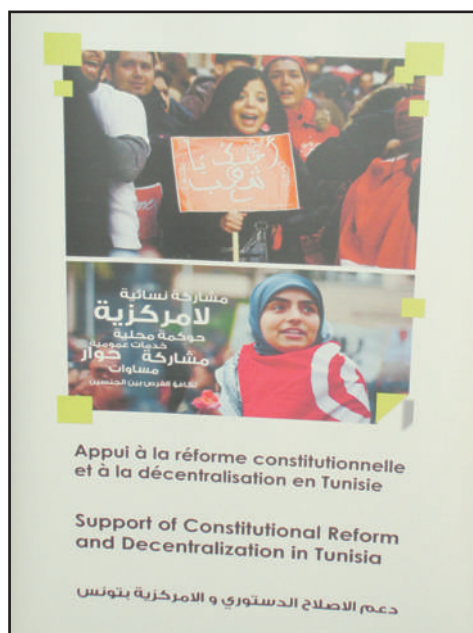
- L'apport considérable des acteurs et opérateurs dont les acteurs locaux et régionaux de développement dans la traduction des attentes et aspirations ; eu égard à la nature même de leurs activités de terrain et leur proximité des populations et de leur vécu quotidien.

En effet, étant donné que la planification régionale était insuffisante avec des défaillances au niveau de la gouvernance et de la collaboration entre les organes centraux et locaux, les structures de développement, qui sont les maîtres d'œuvre du développement en Tunisie, sont appelés à être plus entrepreneurs à même de pouvoir mobiliser les potentialités et les ressources des économies locales et régionales et en opérationnaliser les avantages compétitifs. Ces structures observeraient, de ce fait, une approche intégrée, le principe de subsidiarité et la proximité dans la mise en œuvre des programmes et des projets tout en employant un personnel qualifié.

Leurs nouvelles attributions consisteraient, entre autres, à élaborer des stratégies régionales à partir des ressources des localités, accompagner les investisseurs, mener des consultations régionales pour

l'identification des filières économiques et des projets qui répondent à leurs besoins, consolider les relations avec la société civile et instaurer la coopération décentralisée.

Mais fallait-il d'abord penser à doter les régions des préalables et outils nécessaires pour mener à bien les nouvelles missions qui leur



seront dévolues ?

A cet effet, le Ministère du Développement et de la Coopération Internationale (MDCI), à travers la Direction Générale du Développement Régional, a proposé la création d'un fonds de développement régional qui a pour vocation de stimuler le développement endogène des régions et d'inciter le secteur privé à jouer un rôle plus dynamique dans l'économie tunisienne. Une économie qui se veut créatrice de valeur ajoutée, qui se propose de développer des activités valorisant les ressources de ses régions et la compétence de leur capital humain.

Il va sans dire que la décentralisation exige, également, le renforcement des capacités des acteurs centraux, régionaux et locaux. C'est dans ce sens que le MDCI a mené conjointement avec le Forum des Fédérations un projet en deux phases avec l'appui du Gouvernement canadien :

- Des tables rondes sur le Benchmarking des services publics et la décentralisation avec les acteurs régionaux dont la société civile dans les 24 gouvernorats.
- Deux sessions de formation sur la décentralisation au profit d'encadrements au niveau central et régional.

Force est de mentionner que la finalité ultime de toute approche de développement demeure le bien-être de l'individu et l'amélioration de ses conditions de vie et que, de ce fait, il est impératif d'inscrire les stratégies et politiques dans une démarche intégrée dans ses différentes composantes et dimensions et intégrante dans sa portée.



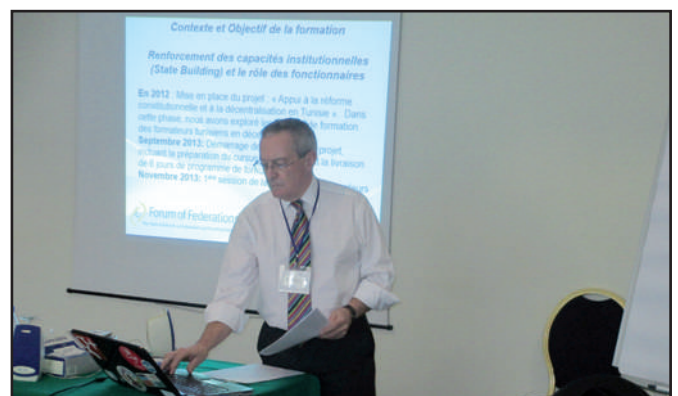
Cependant, les efforts, jusqu'ici, déployés en matière de gouvernance et de soutien au développement local ne doivent pas occulter ceux qui restent à consentir en vue de consolider le processus de la décentralisation tout en s'inspirant des expériences internationales, mais aussi, et surtout, tout en considérant la société civile comme partenaire dont le rôle est crucial dans le processus de développement régional et local.

C'est ainsi que le MDCI a pensé à défricher le terrain de ces domaines en menant, avec ses partenaires, nationaux et internationaux, des programmes et projets à caractère opérationnel, tels que :

- ART « Appui aux réseaux territoriaux et thématiques pour le développement local » avec le PNUD ;
- ATLAS des régions avec l'UNOPS ;
- Régionalisation en Tunisie avec la GIZ ;
- Stratégie de développement du Sud de la Tunisie avec la JICA.

Enfin, la concertation et l'échange de vues relatifs à des expériences similaires dans les domaines de la décentralisation et de la bonne gouvernance ne manqueront pas, certes, de contribuer à l'élaboration d'un plan de coopération efficace et ambitieux. Non seulement en matière de développement local mais également en vue de conférer au processus de développement une dimension qui soit à la fois durable et inclusive.

N.C



Langages, Objets, Territoires et Hospitalités : une coopération pluridisciplinaire au service des territoires

VINCENT MEYER

PROFESSEUR EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
UNIVERSITÉ NICE SOPHIA ANTIPOLIS-FRANCE

SYRINE BEN SLYMEN

DOCTORANTE EN SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
FSEG-TUNIS

Résumé

Programme international fondé sur le développement de recherches doctorales dans le champ de la communication publique et territoriale, « Langages, objets, territoires, et hospitalités » (LOTH) a été initié en 2006 avec l'Institut des régions arides (Médenine) avec l'objectif de valoriser les patrimoines naturel, matériel et immatériel du Sud-est tunisien. Au-delà de la Tunisie cette coopération interuniversitaire et pluridisciplinaire s'est étendue au royaume du Maroc et l'Algérie. Deux volets dans cet article sous forme de questions : quelles sont les caractéristiques des différents travaux initiés dans le cadre de ce programme ? Quel est son impact concret sur une valorisation territoriale dans le cadre tunisien.

Mots Clés :

Langages, objets, territoires, hospitalités, valorisation, patrimoine, communication publique et territoriale

Introduction

Les territoires sont diversement attractifs. Certains se trouvent même défavorisés avec une compétitivité limitée, tant par rapport à leur localisation géographique que de par leurs contextes culturel, social, touristique et économique. Ceci pose plusieurs questions : Comment mettre en valeur des ressources spécifiques, comment mesurer un potentiel de développement ? Par quels moyens et dans quelles conditions mettre en place des démarches collectives de valorisation ? Comment assurer la participation des acteurs locaux ? L'action de ces derniers étant déterminante, il s'agit aussi

de mesurer et ainsi caractériser leur sentiment d'attachement à leur territoire. Ces questions ont, pour partie été mises au jour et traitées dans le cadre d'un programme. « Langages, Objets, Territoires et Hospitalités¹ » est un programme pluridisciplinaire initié en Tunisie. Il visait au départ la valorisation du patrimoine territorial du sud-est tunisien en y incluant une visée opérationnelle. La transmission des résultats et des outils issus de la recherche doivent ainsi favoriser les projets de développement dans un contexte réel correspondant à un territoire déterminé.

Une coopération valorisée par la pluridisciplinarité des partenaires

Le programme LOTH depuis sa création en 2006 s'est consacré, via des recherches doctorales, à comprendre et analyser les moyens et outils de valorisation et de développement territorial des zones arides, fragiles et menacées. Ces recherches doctorales essentiellement en sciences de l'information et de la communication, sont menées soit en codirection ou en cotutelle avec différents centres de recherches et laboratoires. Le Centre de recherche sur les médiations CREM² et le laboratoire I3M³ pour la France ; le LESOR⁴, l'IPSI⁵, l'ISD⁶, la FSEGT⁷, les ISG de Tunis et de Gabès sont les partenaires tunisiens. Cette

1 www.loth.hypotheses.org

2 CREM laboratoire au sein de l'université de Lorraine - Ecole doctorale Perspective interculturelles : écrits, médias, espaces, sociétés.

3 I3M Information Milieux Médias et Médiations laboratoire commun au l'Universités Nice Sophia Antipolis et de Toulon.

4 Laboratoire des économies et des sociétés rurales - Institut des Régions Arides Médenine

5 Institut de presse et des sciences de l'information - Université de La Manouba

6 Institut supérieur de documentation - Université de La Manouba

7 Faculté des sciences économiques et de gestion de Tunis - Université Tunis el Manar

coopération a été ensuite étendue au Royaume du Maroc et à l'Algérie. Ainsi une plateforme de recherche scientifique a été créée afin de faciliter la coopération et l'échange de réflexions autour de thématiques pluridisciplinaires en lien avec la communication publique et territoriale. Si ce programme a démarré sans financement spécifique (fonds propres des parties prenantes), il a bénéficié du soutien de l'ISCC⁸ du CNRS et de l'AUF⁹. Le programme LOTH était d'abord un appui pour les travaux du LESOR centrés sur les questions d'« aménagements du territoire, population, gestion des ressources naturelles et allocation de ces dernières en zones arides » (Meyer, Ben Abed M., 2012 : 34). À présent, ce programme couvre différentes thématiques de recherche en sciences humaines et sociales dont les stratégies de valorisation des territoires par différents supports de communication ; c'est la dimension expertise communicationnelle générée par ce programme. Vincent Meyer (2012) en reprend les thématiques fédératrices i.e. prendre en compte toutes les formes de langages qui nous permettent l'analyse des interactions entre les cultures des populations et leurs environnements. Les objets techniques, mais aussi communs aux populations qui sont tous porteurs d'un message (costumes, mobiliers, sculptures, outils...) et sont le reflet de l'expérience ordinaire des individus ; ces derniers ont notamment une valeur informative qui concourt à la préservation du patrimoine des régions concernées. Les territoires qui jouent un rôle essentiel dans l'attraction touristique à travers les dimensions physique et esthétique depuis l'analyse des voies d'accès à celle des aménagements et ressources patrimoniales (urbains et rurales). Et l'hospitalité est liée à l'identité et à la culture même et aux coutumes des habitants surtout dans leur manière de percevoir et ainsi d'accueillir l'autre visiteur ou



touriste.

Consolider la recherche et opérationnaliser les résultats

Dans le cadre du programme LOTH, différentes recherches doctorales ont été menées à terme, toujours dans l'objectif de consolider les savoirs en communication publique et territoriale sur ces régions arides, fragiles et menacées et faire bénéficier les décideurs des résultats de recherche en les opérationnalisant sur différents terrains. Parmi ces thèses, on doit citer celle de Mohamed Hadded (2008) **Intelligence territoriale et observatoires socio-économiques et environnementaux : un processus d'intelligence territoriale adapté (PITA) à l'observatoire de Menzel Habib au sud de la Tunisie**. Ces travaux

interrogent les dispositifs de soutien à la mobilisation des capacités adaptatives des sociétés rurales et le processus nécessaire à la relance d'une dynamique de développement territorial. Celle de Hanene Abichou (2009) **La valorisation du patrimoine vecteur de développement local durable : Quelles retombées économiques et quel dispositif institutionnel ? Cas du Sud-**

est tunisien, dont l'objectif est l'identification par le biais de critères économiques, sociaux et culturels des moyens d'un développement touristique axé sur le patrimoine. Sarra Belhassine (2010) **Penser la médiation culturelle au sud-est tunisien, objets et stratégies de valorisation**, centré sur la plus-value de l'architecture des ksours et leur valorisation par l'image en soutien aux supports communicationnels utilisés dans le développement touristique. Balkis Mzioudet-Faillon (2011) **Informier et communiquer en confiance ? Dispositifs et territoires en zones arides**, avec pour objectif d'interroger le rôle de la confiance à différents niveaux décisionnels et dans la qualité de l'information échangée dans certains projets de développement territorial de la localité de Menzel Habib. Syrine Ben Slymen (2014) **Culture et intelligence territoriale : Application au contexte tunisien**

⁸ Institut des sciences de la communication rattaché au CNRS (France)

⁹ Agence nationale de la francophonie

qui est une recherche comparative entre deux territoires, une région du nord-est relevant pour son développement du CGDR¹⁰, et une région du sud relevant pour son développement de l'ODS¹¹ dans le but d'interroger l'existence et l'impact d'un sentiment d'appartenance envers une région sur la mise en place de dispositifs d'intelligence territoriale (IT) et de stratégies de communication servant cette IT.



Conclusion

Développer des recherches doctorales tout en assurant un volet opérationnel est un défi de taille dans des régions et des pays traversés par des crises majeures. De facto, la transmission des résultats et des démarches opérationnelles en communication issus de la recherche passe par un ancrage dans ces régions et leurs institutions. Le développement de ce programme pourrait ainsi aboutir sur des recherches actions comme mise en œuvre de l'échange entre les universitaires et les praticiens du terrain et ceci d'un côté et de l'autre de la Méditerranée.

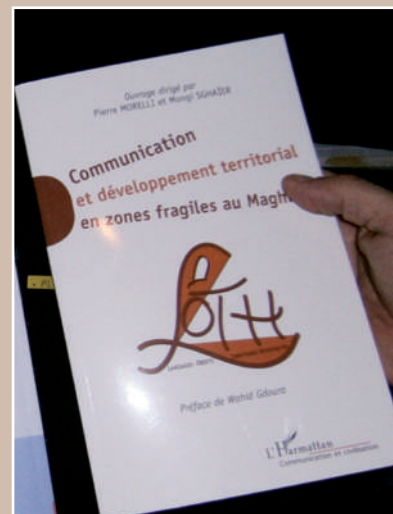
V.M & S.B.S

10 Commissariat Général au Développement Régional

11 Office de Développement du Sud

Bibliographie

- ❑ Meyer V., « Équipements méthodologiques et émergence d'un espace scientifique et social : les communications d'actions et d'utilité publiques », note d'HDR, Université de Metz, 2004.
- ❑ Actes du colloque « Interagir et transmettre, informer et communiquer : quelles valeurs quelle valorisation ? », 2008, Tunis
- ❑ Conférence internationale « Recherche et métier de la communication territoriale et publique », 2011, Constantine, Algérie.
- ❑ Actes du colloque « Développement territorial, patrimoine et tourisme en zones fragiles et menacées : entre dynamiques économiques, démocratie participative et communication » 2012, Tunis
- ❑ Meyer.V et al, « Communication et développement territorial en zones fragiles du Magreb », Communication et civilisation, l'Harmattan, 2012.
- ❑ Colloque « Communication publique et développement territorial : enjeux d'une valorisation et défis pour les acteurs », 2013, Béjaia, Algérie



Aspects du développement local en Tunisie

Par Dr Adel Bousnina

Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis

Dans des recherches antérieures, nous avons montré qu'en dépit de l'amélioration sensible des indicateurs du développement humain dans toutes les régions en Tunisie (grâce à l'accroissement de l'IDH et à la régression de l'IPH), les disparités interrégionales demeurent considérables et l'inégal développement régional reste épineux. Cette inégalité est attestée par la persistance d'une qui favorise les gouvernorats littoraux au détriment des zones intérieures. Nous sommes à même d'affirmer qu'il y a plusieurs Tunisie et on peut parler (à l'instar de J.F.Gravier) d'un déséquilibre menaçant l'avenir du pays avec « le littoral et le désert tunisien »¹.

Mais l'étude approfondie des indicateurs de développement montre l'importance des inégalités non seulement au niveau inter-régional mais aussi et surtout au niveau intra-régional et au sein des gouvernorats les plus développés du pays, ce qui montre la primauté de la problématique locale.

Quelques indicateurs...

Si on prend les deux régions les plus développées, en l'occurrence Tunis et Sousse, les statistiques récentes confirment les constatations sus-invoquées² :

- Pour la Capitale, certains indicateurs sont très significatifs : le taux de pauvreté est de 2% à Cité El Khadra contre 18% à Sidi Hassine ; le taux d'analphabétisme est de 5% à El Menzah contre 25% au Sijoumi (et 20% à Sidi Hassine) ; le taux de chômage est de 4% à El Menzah contre 25% au Sijoumi et 24% à Djebel Djouloud ; l'indicateur de développement régional s'élève à 0.922 à Bab Souika contre 0.317 au Sijoumi,

- Pour le gouvernorat Sousse, les différents indices sont aussi très éloquentes : le nombre de familles nécessiteuses est inférieur à 4 milles à Sousse Jawhra contre près de 35 milles à Sidi El Hénî et 26 milles à Kondar ; le taux d'analphabétisme est de 10% à Sousse-Jawhra contre 36% à Sidi El Hénî (et 30% à Kondar) ; le taux de chômage est de 7% à Hammam-Sousse contre plus de 20% à Enfidha ; l'indicateur de développement régional donne de 0.680 à Sousse-Jawhra contre 0.297 à Sidi El Hénî.

Dans les régions intérieures en général et dans certaines délégations de Kasserine et de Sidi Bouzid en particulier, ces indicateurs sont nettement inférieurs à la moyenne nationale. A titre d'exemple :

- Pour le gouvernorat Kasserine, le taux de pauvreté, au niveau national de près de 14%, est supérieur à 40% à Hassi F'rid et à plus de 35% à S'biba, El Ayoun et Majel Bel Abbès ; le taux d'analphabétisme (au niveau national : près de 25%) est à près de 60% à Hidra et à plus de 40% à Hassi F'rid et Sbeitla; le taux de raccordement au réseau d'assainissement (qui est au niveau national de près de 45%) est inférieur à 2% dans la plupart des délégations ; le taux de raccordement à l'eau potable (qui est au niveau national de près de 98 %) est inférieur à 10% à Hassi F'rid et Al Ayoun; l'indicateur de développement régional est de 0.437 à Kasserine-Nord contre 0.044 à Majel Bel Abbès, 0.005 à Al Ayoun et 0.000 à Hassi F'rid (qui occupe le rang 264, le dernier rang sur le territoire tunisien)
- Pour le gouvernorat Sidi Bouzid, la situation est quasiment identique à celle de Kasserine : le taux de pauvreté est à 35% à Jilma et à plus de 32% à EL Mezouna, Souk Jédid et

1 BOUSNINA Adel, « Le littoral et le désert tunisiens. Développement humain et disparités régionales en Tunisie », Edition L'Harmattan, Paris, Décembre 2012.

2 Ministère du Développement Régional et de la Planification : « L'indicateur de développement régional », Tunis, Septembre 2012.

Menzel Bouzaine ; le taux d'analphabétisme est supérieur à 40% à Jilma et Menzel Bouzaine; le taux de raccordement au réseau d'assainissement est inférieur à 2% à Souk Jédid, Menzel Bouzaine, Regueb. Le taux de raccordement à l'eau potable est inférieur à 10% à Souk Jedid et à 20% à Regueb ; l'indicateur de développement régional est de 0.309 à Sidi Bouzid-Ouest contre 0.112 à Menzel Bouzaine et 0.04 à Souk Jédid.

En utilisant l'analyse factorielle, l'indicateur de bien-être montre que la quasi-totalité des délégations de Kasserine et de Sidi Bouzid ont un score négatif. Il en est de même pour la plupart des délégations des régions intérieures (à titre d'exemple, pour le gouvernorat de Béja, Goubellat enregistre un score de -1.07; pour le gouvernorat de Jendouba, Ain Drahem a un score de -1.29; pour le gouvernorat du Kef, Sakiet Sidi Youssef enregistre un score de -1.5; pour le gouvernorat de Siliana, Bargou a un score de -1.3; pour le gouvernorat de Gafsa, Belkhir enregistre un score de -1.9...). Même pour les régions littorales, plusieurs délégations ont un score négatif (à titre d'exemple, pour le gouvernorat de Bizerte, Sejnane enregistre un score de -1.3 et Joumine a un score de -1.1; pour le gouvernorat de Mahdia, H'бира a un score de -1.1; pour le gouvernorat du Sfax, Bir Ali Ben Khélifa enregistre un score de -0.7).

Décentralisation et le développement local

Les explications politiques de l'inégal développement (au niveau régional et surtout au niveau local) sont multiples et elles concernent d'abord l'absence (ou la lenteur) de la décentralisation ou, en d'autres termes, "l'importance de la centralisation politique". Cette centralisation ne valorise pas l'apport des responsables régionaux et élimine, de toute véritable participation à la prise de décision, tous ceux qui sont en relation directe et permanente

avec les données de base des réalités profondes ; le choix est toujours le résultat des intentions et de la volonté des hautes instances du pouvoir, ce qui a laissé le projet de développement très maniable et ayant des axes différents qui peuvent être supprimés en partie ou en totalité voire reformés en fonction de la conjoncture³.

Selon certains auteurs, "la lente émergence de la société civile" peut expliquer l'inégal développement régional et local. En effet, l'État central, dans une société dépendante, est loin d'être l'émanation de la société civile. Cette tendance ne favorise guère la régionalisation, au contraire. Or, la région est une vie, une vie se définit par le pouvoir, ce qui implique la délégation du pouvoir à l'autorité régionale et locale ; dans le cas de la Tunisie, l'État centralisé a contribué à évacuer la question régionale, à la réduire à un problème d'optimisation, de localisation ou à une simple question d'équité sociale. La question régionale peut-elle être dissociée de la nature du pouvoir et de la formation sociale ?⁴

L'importance de la "dimension nationale" explique la non-prise en considération de "la planification régionale et locale" selon plusieurs chercheurs. Ces derniers considèrent que les limites de la planification du développement sont nombreuses et elles concernent surtout la non-prise en considération des besoins réels des régions et de leurs spécificités, alors qu'en réalité cette planification, pour être efficace, doit chercher à mettre en avant la dimension endogène territorialisée du développement puisque le local ou le territoire rend mieux compte du phénomène d'unité culturelle et d'adaptation collective. Le territoire devient une variable cruciale et centrale pour expliquer les dynamismes économiques relatifs des espaces. Au niveau local, il y a des régulations spécifiques qui régissent les

Les explications politiques de l'inégal développement (au niveau régional et surtout au niveau local) sont multiples et elles concernent d'abord l'absence (ou la lenteur) de la décentralisation...

3 SAHBANI Abdessatar: « Décentralisation et développement régional. Le cas tunisien. Exemple du Centre Ouest » Thèse de doctorat (3^{ème} cycle) FSHS Tunis 1988, p.347.

4 BELHEDI Amor: « Développement régional, rural et local » Cahiers du CERES série géographique n° 17, Tunis 1996, p.101.

comportements et qui aboutissent à des formes plus intenses de valorisation des richesses⁵.

Par ailleurs, on a toujours estimé que la planification n'est pas régionalisée à cause de "la non-mise à niveau des lois pour favoriser l'indépendance budgétaire et réglementaire et la réelle autonomie des conseils régionaux" et puisque "les conseils n'ont pas un pouvoir absolu pour l'ordonnancement et la conception des grands projets". Ceci constitue une réelle entrave au développement régional et surtout au développement local. En effet, le succès des actions locales ne réside pas dans le potentiel de croissance, mais dans la capacité des acteurs locaux et des concernés à atteindre un niveau de plus en plus élevé de maîtrise de l'espace et du territoire qui ne peut résulter d'une simple juxtaposition de petites actions différentes. La réhabilitation du local commence et finit par la réhabilitation du pouvoir local, elle nécessite une correspondance totale et une réconciliation entre le pouvoir et son espace⁶.

Ainsi, ces obstacles reflètent la négligence de la dimension locale et du rôle des acteurs sociaux, alors qu'en réalité le développement endogène doit être une dynamique qui met en évidence des relations et de la coordination non exclusivement marchande entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent. L'espace n'est pas un simple support d'une concentration d'activité, il est "espace-territoire". Le territoire est le point de rencontre entre les acteurs du développement, il devient une composante permanente du développement, et les acteurs sociaux le moteur central de ce dernier⁷.

À cet effet, la centralisation politique et administrative a donné un rôle secondaire à ces

acteurs sociaux, et en l'absence de représentation réelle des populations concernées, toute décentralisation conduit à renforcer l'autorité centrale par une médiation régionale ou locale. La déconcentration a conduit certes à rapprocher les services, limiter les déplacements, alléger les charges de l'administration centrale et à renforcer certaines villes, mais a abouti aussi à renforcer davantage l'emprise du pouvoir central, ce qui pose le problème de fond : celui de la démocratisation. Cette question se trouve liée à l'évolution de la société civile⁸.

La décentralisation : un processus annoncé...

Enfin, il semble que les défaillances juridiques (inhérentes à la problématique du développement local et à la décentralisation) sont en train d'être corrigées progressivement, notamment dans le projet de la nouvelle constitution tunisienne. Dans le chapitre VII relatif au pouvoir local, l'article 128 stipule que « Le pouvoir local est fondé sur la décentralisation.

La décentralisation est concrétisée par des collectivités locales comprenant des municipalités, des régions et des départements dont chaque catégorie couvre l'ensemble du territoire de la République conformément à une division fixée par la loi. D'autres catégories spécifiques de collectivités locales peuvent être créées par loi».

En outre, l'article 136 stipule que «Les collectivités locales adoptent les instruments de la démocratie participative et les principes de la gouvernance ouverte afin d'assurer la plus large participation des citoyens et de la société civile dans la préparation de projets de développement et d'aménagement du territoire et le suivi de leur exécution, et ce, conformément à ce qui est prévu par la loi».

Ceci constitue une réelle entrave au développement régional et surtout au développement local. En effet, le succès des actions locales ne réside pas dans le potentiel de croissance, mais dans la capacité des acteurs locaux et des concernés...

A.B.

5 BEDOUI Abdeljelil: « La place du développement local endogène dans l'économie du développement » RTSS n°119 CERES Tunis 1999, p.113.

6 A. Belhedi, op. cit, pp324-325.

7 A. Bedoui, op. cit, pp114-115.

8 A. Belhedi, op. cit, p.99.

Un programme d'appui à l'emploi des jeunes

Imèn Kamoun AZIB
DDR - Gouvernorat de l'Ariana

En vue de contribuer à l'éradication de la pauvreté et des inégalités dans les pays en développement, un « Fond des Nations-Unies pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement » (F-OMD) est mis en place en 2007 avec le soutien du gouvernement espagnol. Il apporte un concours financier aux initiatives citoyennes, d'Organisation de Société Civile (OSC) et aux gouvernements qui s'engagent dans des processus de concrétisation des OMD. Son approche porte sur l'implication de la jeunesse tunisienne dans la concrétisation des OMD pour la réduction de l'extrême pauvreté et la promotion de l'emploi productif.

La Tunisie en bénéficie depuis 2009 grâce au programme « Jeunes, Emploi et Migration » entrepris dans trois Gouvernorats : de l'Ariana, du Kef et de Gafsa. Le pilotage de ses actions est assuré, en partenariat avec le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, par le PNUD-Tunisie et ce avec le concours d'agences internationales : Organisation Internationale du Travail (OIT), FAO, Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et Organisation des N-U pour le Développement Industriel (ONUDI).

Ce programme se propose d'apporter un appui aux trois régions moyennant le renforcement de leurs capacités de création durable d'emplois décents et de valorisation des compétences locales. Le public ciblé recense les jeunes défavorisés des deux milieux, urbain et rural, dont l'insertion au marché du travail nécessite un soutien approprié et ce dans une perspective de réduire le recours de ces jeunes aux « filières » de la migration illégale.

« PARE » : une approche favorable aux synergies régionales

L'approche adoptée par le « programme » consiste à engager un processus participatif de réflexion partagée par l'ensemble des acteurs régionaux autour de la question de l'emploi et du développement local. Un « PARE », « Plan d'Action Régional pour l'Emploi » s'en déduit.

Son élaboration repose sur la capitalisation des travaux d'ateliers, d'information et de sensibilisation, de co-construction d'équipe, de coaching de groupe, d'expertise technique et de facilitation menés dans chaque gouvernorat. Il s'articule autour des politiques

de l'emploi, des stratégies régionales de développement ainsi que des priorités en matière de jeunes.

Sa mise en œuvre ambitionne de favoriser la création de synergies d'échange entre les structures concernées par la problématique de l'emploi des jeunes et de co-construction d'actions et outils à mener en vue d'améliorer leur employabilité.

Au Gouvernorat de l'Ariana, une approche territoriale, participative et systémique fut adoptée par le comité du pilotage du « PARE ». Les travaux menés ont bénéficié d'un coaching rapproché assuré par un expert en la matière et ce en vue d'établir un diagnostic de la situation, proposer des solutions et élaborer un plan d'action régional pour l'emploi des jeunes. Les demandeurs d'emploi dans la région furent abordés à la fois comme « clients cibles » et comme partenaires. De par leurs expériences, ils furent impliqués aux travaux d'ateliers en contribuant à enrichir la réflexion collective initiée ainsi que les propositions de pistes d'action. Des chefs d'entreprises, des représentants d'OSC, des acteurs institutionnels de la création d'emplois en région et des universitaires furent également impliqués.

Le processus de sa mise en œuvre fut décomposé en trois phases (Fig. 1), chacune d'elles s'articule autour des résultats des travaux d'ateliers menés relativement à chacun de ses aspects.

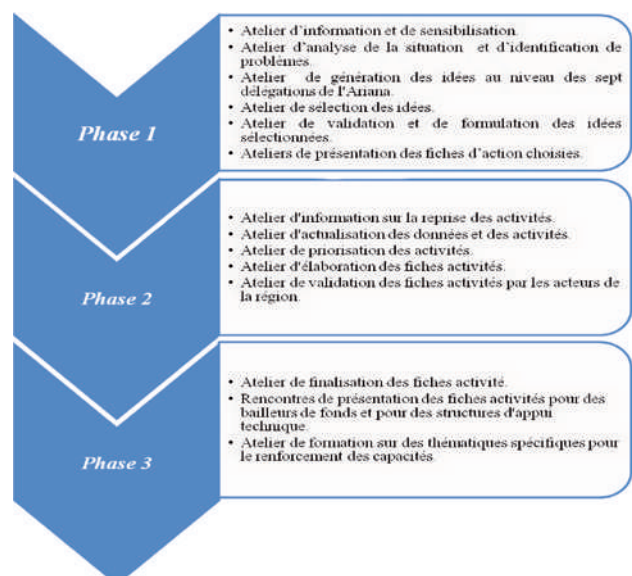


Fig. 1 : « PARE » au Gouvernorat de l'Ariana : 3 phases d'implantation

Une grille d'évaluation selon des critères pondérés fut adoptée en vue du choix des propositions à retenir. La première phase a permis d'engendrer une soixantaine d'idées de projets dans l'ensemble des délégations du Gouvernorat. Dix fiches « activités/projets » furent établies comme synthèse de ces d'idées de projets (Fig. 2) :

Fig. 2 : « PARE » au Gouvernorat de l'Ariana : Fiches « activités / projets »

Fiches	Activités / Projets
1	Mise en réseau des structures régionales intervenant sur la question de l'emploi (salarié, auto-emploi).
2	Mise en réseau des OSC de la région et appui à des projets communs de promotion de l'emploi.
3	Mise en place d'un « plan de développement local » par délégation et formation d'agents de développement.
4	Etude relative aux filières à forte potentialité d'emplois
5	Renforcement des capacités des jeunes (formation-action) et de leur employabilité en valorisant l'outil « Haute Intensité de Main d'œuvre » (HIMO) dans des métiers spécifiques à la région : Taille et greffage des arbres, géo-localisation et signalisation...
6	Création de structures d'aide de proximité à la personne.
7	Renforcement des capacités de la consultance privée et création d'un pool de compétences d'accompagnement à l'entrepreneuriat (particulièrement, post-crétation).
8	Reconversion de jeunes diplômés dans des métiers d'animation socio-éducative et d'Eco-Tourisme avec appui aux initiatives (entreprises, OSC...).
9	Création de mutuelles (Agro-alimentaire, Artisanat, Services...)
10	Incubation de projets (Agriculture, Artisanat, Services, Industries et métiers...).

La deuxième phase du « PARE » porta sur l'élaboration d'études de filières à forte potentialité d'emplois basées sur les spécificités locales du Gouvernorat. Une analyse « SWOT » fut menée. Ses résultats se présentent ainsi (Fig. 3) :

Fig. 3 : « PARE » au Gouvernorat de l'Ariana : Analyse SWOT

Elément d'analyse	Constat
Forces	<ul style="list-style-type: none"> • Infrastructure facilitant la mobilité (urbaine). • Localisation géographique du gouvernorat favorable. • Deux pôles technologiques en cours d'extension. • Tissu associatif assez riche. • Politique encourageant la création d'entreprises (législations, instruments...) • Absorption moyenne du chômage par la création de micro-projets. • Centres de formations diversifiées et espaces d'implantation industrielle
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi insuffisant des programmes et instruments. Pas d'études stratégiques et statistiques relatives à l'employabilité en région. • Lenteur administrative. • Implication insuffisante autour de la problématique de l'emploi. • Pas de programmes de développement des compétences de vie. • Disparité diplômes octroyés - compétence y afférent. • Faible taux d'insertion par les entreprises. • Pas de pratiques favorables au management et à la GRH.
Opportunités	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des financements internationaux et de coopération internationale. • Attractivité d'Investisseurs Etrangers.
Menaces	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité économique et sociale.

Aussi, l'objet de la troisième phase a porté sur la mise en place d'un « plan de développement local » et la formation d'agents de développement au niveau de chaque délégation. Des séminaires de formation furent organisés autour de thématiques de communication interpersonnelle, de réseautage », de cohésion d'équipe, de développement local, de gouvernance locale, d'entrepreneuriat social et de cycle de projet.

Vers des interventions différenciées en région

Au terme de ce programme, des stratégies adaptées aux besoins spécifiques de jeunes chômeurs, diplômés et non diplômés, dans la région sont élaborées et des instruments d'insertion par l'emploi sont établis. Des interventions différenciées sont envisagées, aussi, afin de favoriser l'accès des jeunes à des emplois, tant en Tunisie qu'à l'étranger, moyennant des formations aussi pertinentes qu'instructives.

« Le littoral et le désert tunisiens.
Développement humain et disparités régionales en Tunisie »

Dr. Adel Bousnina, L'Harmattan, 336 pp



En dépit du développement qu'a connu la Tunisie depuis son indépendance et des performances socio-économiques indéniables, la société demeure inégalitaire, caractérisée par des disparités régionales très importantes avec notamment une répartition géographique favorisant un « centre » surdéveloppé au détriment d'une « périphérie » sous-développée.

Comment ont évolué les indicateurs du développement humain en Tunisie et quelles sont les principales composantes de cette politique ?

Quelles sont les inégalités générées par la politique du développement humain (notamment les inégalités économiques et sociales) ? Comment ont évolué les indicateurs synthétiques de développement humain par région et par gouvernorat ?

Quelles sont les causes et les explications de l'inégal développement régional ? S'agit-il de l'État qui a consolidé ces disparités ou seulement des mécanismes du marché qui sont à l'origine de la distribution spatiale et sociale inégalitaire ? Quels sont les effets et les répercussions de cet inégal développement ? Face aux contraintes de ce développement inégal, quel a été le comportement de l'État et est-il urgent de rechercher d'autres solutions plus radicales et plus efficaces pour lutter contre ces déséquilibres ?

Enfin, quelle est la perception des responsables tunisiens et de la population quant à l'inégal développement et quant aux inégalités régionales notamment la dichotomie géographique entre le « littoral » et « l'intérieur » ?

En somme, peut-on parler – à l'instar de Gravier – d'un déséquilibre menaçant l'avenir du pays avec « le littoral et le désert tunisiens » ?

A toute ces questions l'auteur tente d'esquisser des piste de réponses...

La Rédaction